

## SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

*L'an deux mil vingt-quatre, le cinq février à 19H00, le conseil municipal de la commune de Jossé (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Lydie NOIRAULT.*

*Date de convocation 30 janvier 2024*

**Présents :** *Mme NOIRAULT Lydie, Mr GEFROY Armand, Mr MOULIGNEAUX Pascal, Mme PUISAIS Virginie, Mr FOUCHER Rémi, Mme DROULIN Cathy, Mme ROGEON Evelyne, Mr BONNET André, Mr PEINTUREAU Bernard.*

**Absents :** *Mme LELONG Marianne ayant donné pouvoir à Mme NOIRAULT Lydie, Mr PLANCHET Gilles,*

**Secrétaire de séance :** *Mme DROULIN Cathy*

Mme DROULIN Cathy a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil municipal (art.L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT)

Madame le Maire soumet à l'approbation des élus le procès-verbal du 5 décembre 2023.

Le procès-verbal du 5 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 19h00.

### **Ordre du jour :**

- 1) Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- 2) Présentation projet ZA EnR
- 3) Questions diverses :
  - Goûter des Aînés,
  - Passage éolien

### **1 – DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Mme le Maire informe le conseil municipal que la délibération est abrogée

### **2 – PRÉSENTATION PROJET ZA EnR**

Mme le Maire présente le dossier sur le projet ZA EnR.

Elle propose aux membres du conseil municipal de travailler sur les différentes cartes. Le conseil municipal propose quelques transformations sur le dossier.

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il faudra faire connaître le dossier sur le projet ZA EnR aux habitants de la commune.

Le Conseil municipal propose de faire passer dans les boîtes aux lettres un mot pour que les habitants de la commune viennent prendre connaissance du dossier en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

QUESTIONS DIVERSES :

- Goûter des aînés : Mme le Maire informe les membres du conseil municipal que le goûter des aînés sera le 25 février 2024.  
L'animation durant le goûter sera présentée par la Marchoise
  
- Passage éolien : Mme le Maire présente le projet pour le passage des éoliennes de la Ferme Éolienne de Saint-Secondin. Le conseil municipal demande d'attendre le rapport

La séance a été levée à 21h25